

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026 OUVERTE À 19H30

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

Délibération n° 2026-086

Rapport annuel du délégataire du crématorium communal

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Laure BAYET, Odette BOIMOND, Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Audrey DUPARC, Floriane ESCOLANO, Martine FREBOURG, Jessica GOLAZ, Malwina JOLLIVET, Emilie MODOLA, Séverine MUGNIER, Laetitia PERROQUIN

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Laurent CHAPUS, Rocco COLELLA, Anthony LABALME, Jérémie MAXIT, Bruno MICHOTEY, Jean-Claude PEPIN, Morgan RENNERT, Stéphane RIALLAND, Guillaume SOL, Pedram VINCENT, Alexandre VITTOZ

Présents « Groupe de la Minorité » :

Mesdames Catherine FAURÉ, Magali MARTINEZ

Messieurs Gilles GODDET, François TERRIER

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Annie THOMÉ à Laetitia PERROQUIN

Secrétaire de séance :

Floriane ESCOLANO

Monsieur Rocco COLELLA, Maire-adjoint délégué aux finances, budget, commande publique et informatique, rapporteur, fait l'exposé suivant :

En application des dispositions des articles R2222-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la commande publique, la commission de contrôle sous la forme du comité de pilotage de la délégation de service du crématorium, a examiné le rapport annuel 2025 de la SAS Crématorium de La Balme transmis à la commune.

Le délégataire a produit un résultat d'une bonne croissance en raison d'une hausse des tarifs publics acceptée au 1^{er} janvier 2025 et d'actions plus ponctuelles comme la clôture de dossiers judiciaires ou d'assurance. Sur la qualité du service rendu les retours sont une nouvelle fois positifs. Le délégataire s'inscrit dans une volonté de poursuivre dans cette voie et d'apporter des axes d'amélioration afin de corriger les critiques soulevées par les usagers sur certains points (Ex. solution pour l'entretien des extérieurs ou difficultés à faire respecter le règlement du jardin du souvenir).

En application de l'article L1411-3 du CGCT, il est proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel 2025 de la SAS Crématorium de La Balme figurant en annexe à la présente délibération.

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n° 2009-129 du 30 novembre 2009 modifiée relative au rapport présentant le choix de la société du Crématorium de La Balme dans le cadre de la délégation du service public du crématorium ;

VU le rapport annuel 2025 de la SAS Crématorium de La Balme annexé ;

VU les travaux du comité de pilotage du crématorium réuni le 29 juin 2026 ;

VU l'exposé présenté par Monsieur le Maire-adjoint délégué aux finances, budget, commande publique et informatique ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

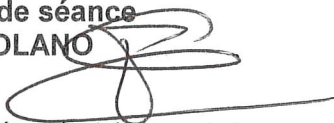
Prend acte du rapport annuel de la SAS Crématorium de La Balme pour l'année 2025, figurant en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance
Floriane ESCOLANO



Le Maire
Séverine MUGNIER



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
De sa réception en Préfecture le
De sa publication le

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026



ID : 074-217400266-20260928-DEL_2026_086-DE

Annexe à la délibération n° 2026-086
Rapport annuel du délégataire du crématorium communal

CREMATORIUM de La Balme de Sillingy

Année 2025

Rapport du délégataire



SOMMAIRE

1. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	1
1.1 Présentation de la société	1
1.2 Durée du contrat	1
1.3 Habilitation de la société	1
2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE	2
3. BILAN D'ACTIVITE DE LA SOCIETE	4
3.1 Le nombre de crémations	4
3.2 La répartition des crémations par opérateurs funéraires	5
3.3 La crémation des personnes dénuées de ressources	5
3.4 La crémation des pièces anatomiques et des dons du corps	5
3.5 La crémation des restes mortels des corps exhumés	5
4. LE PERSONNEL	6
4.1 Liste et fonctions des salariés présents sur le site	6
4.2 Organigramme du site	6
5. LA QUALITE DU SERVICE RENDU	7
5.1 LEs horaires d'ouverture	7
5.2 Amelioration continue de l'accueil des familles et de la qualité de service	7
6. ENTRETIEN-MAINTENANCE-CONSOMMATIONS	8
6.1 Contrôles réglementaires	8
6.2 Travaux de maintenance et d'entretiens réalisés	8
6.3 Suivi des consommations	9
6.3.1 Consommation Gaz	9
6.3.2 Consommation Electricité	9
7. COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SOCIETE	10
7.1 Chiffre d'affaires du crématorium	10
7.2 Les charges d'exploitation du crématorium	10
7.3 La masse salariale du crématorium	11

7.4 Résultat d'exploitation et résultat net	11
7.5 RESULTATS DES 5 DERNIERES ANNEES	13
8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	14

1. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAS « Crématorium de La Balme de Sillingy » est une société à actions simplifiées au capital de 40 540 euros.

Le capital social se décompose comme suit :

- Un actionnariat principal à hauteur de 100%.
(SA Pompes Funèbres de La BALME)

La Présidence est assurée par La SA Pompes Funèbres de La Balme de Sillingy,

La Direction Générale est assurée :

- par Monsieur Jean-Marc CORGIER

1.2 DUREE DU CONTRAT

La délégation de service public a été renouvelée le 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 20 ans à compter du 31 juillet 2012.

Le 20 mars 2023, un avenant a été signé afin de prolonger de 5 années la durée de la concession à la suite de l'installation d'une seconde ligne de filtration.

La nouvelle échéance de la concession est donc fixée au 31 juillet 2037.

1.3 HABILITATION DE LA SOCIETE

L'habilitation funéraire accordée à la SAS « CREMATORIUM DE LA BALME » a été renouvelée pour une durée de 5 ans à compter du 4 décembre 2025 sous le numéro 25-74-0008.

Elle prendra fin le 3 décembre 2030.

2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Après les travaux importants entrepris en 2024 pour la pose d'un nouveau four et de sa ligne de filtration, l'année 2025 a débuté avec les 2 fours en fonctionnement.

Même si nous avons eu à déplorer quelques dysfonctionnements sur le nouvel appareil et de nouvelles pannes sur le four n°1, nous sommes tout de même satisfaits de pouvoir compter sur nos nouveaux équipements apportant de la sérénité et de la sécurité pour tous

Organisation du concert hommage :

Tout comme l'année dernière, près de 200 personnes ayant perdu un proche au cours de l'année ont répondu favorablement à l'invitation et sont venues remplir la salle de cérémonie du centre funéraire en cette veille de Toussaint.

Chaque année, nous renouvellerons cet événement afin de l'inscrire durablement comme une étape essentielle de la vie de l'entreprise et de notre relation avec les familles.

Les volumes d'activité :

Le nombre de crémations effectuées en 2025 est stable avec 1180 crémations contre 1190 en 2024 dont 88% de crémations classiques (hors exhumations ou pièces anatomiques)

Le chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires lié à l'activité de crémation grimpe de 18.37% pour atteindre 968 021 € alors que le total des produits d'exploitation est en hausse de 29%.

Cette hausse est due en partie à l'augmentation tarifaire mise en place le 1^{er} janvier 2025 mais également à la perception d'une somme de 137 170 € correspondant à l'indemnisation des assurances à la suite du sinistre incendie de 2023.

Le résultat d'exploitation :

Notre résultat d'exploitation est en forte augmentation et atteint 400 425 € contre 115 325 en 2024.

Cette augmentation est due à la hausse du total des produits d'exploitation qui atteignent un montant de 1 277 447€ contre 990 703€ en 2024 (+ 28.94%)

Les charges d'exploitation s'élèvent à 877 021 € et sont stables par rapport à 2024 (875 378€).

Parmi celles-ci, les provisions pour risque sont reproduites avec les mêmes montants que sur l'exercice précédent.

Les litiges en cours :

Dossiers prudhommaux : Le 18 décembre 2024, s'est tenu le bureau de jugement devant le Conseil de Prud'hommes d'Annecy dans l'affaire opposant la société du crématorium et sa maison mère les Pompes Funèbres de La Balme contre son ancienne Directrice Générale, Madame Ghislaine MAS.

Le Conseil de Prud'hommes a rendu son jugement le 7 mai 2025 en déboutant Madame MAS de toutes ses demandes à l'exception d'une somme de 14 707.31€ bruts d'indemnité compensatrice de congés payés.

En date du 16 mai 2025, Madame MAS a interjeté appel de la décision ci-dessus.

Le 7 mai 2025, devant ce même Conseil de Prud'homme s'est tenu le bureau de jugement dans l'affaire opposant la société du crématorium et sa maison mère les Pompes Funèbres de La Balme contre Monsieur Frédéric MAS.

Le 17 septembre 2025, le Conseil de Prud'hommes a rendu son jugement en déboutant Frédéric MAS de toutes ses demandes à l'exception d'une somme de 12 750 brut d'indemnité compensatrice de congés payés.

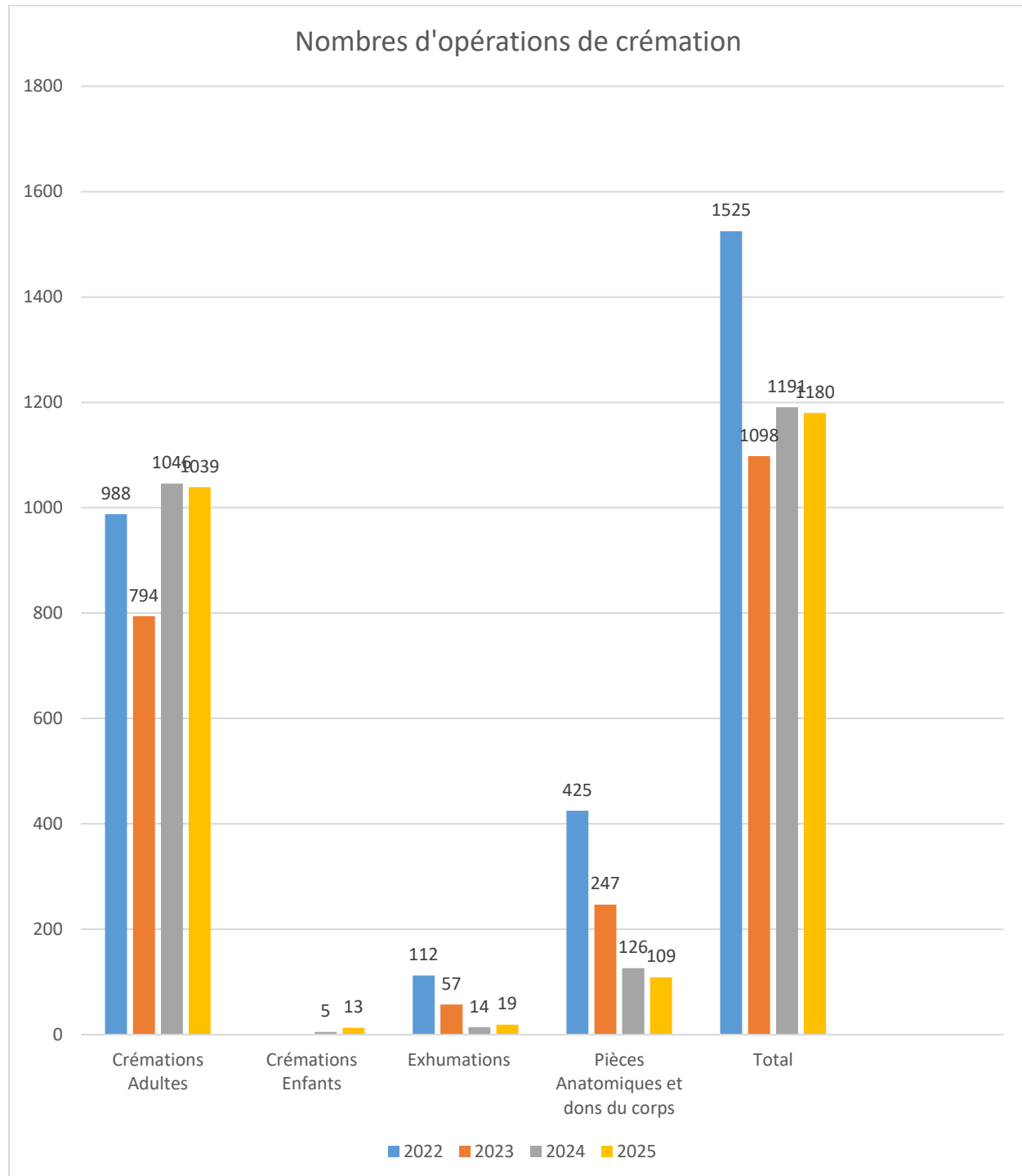
En date du 22 octobre, Frédéric MAS a interjeté appel de la décision ci-dessus.

Dégât des eaux de 2012 :

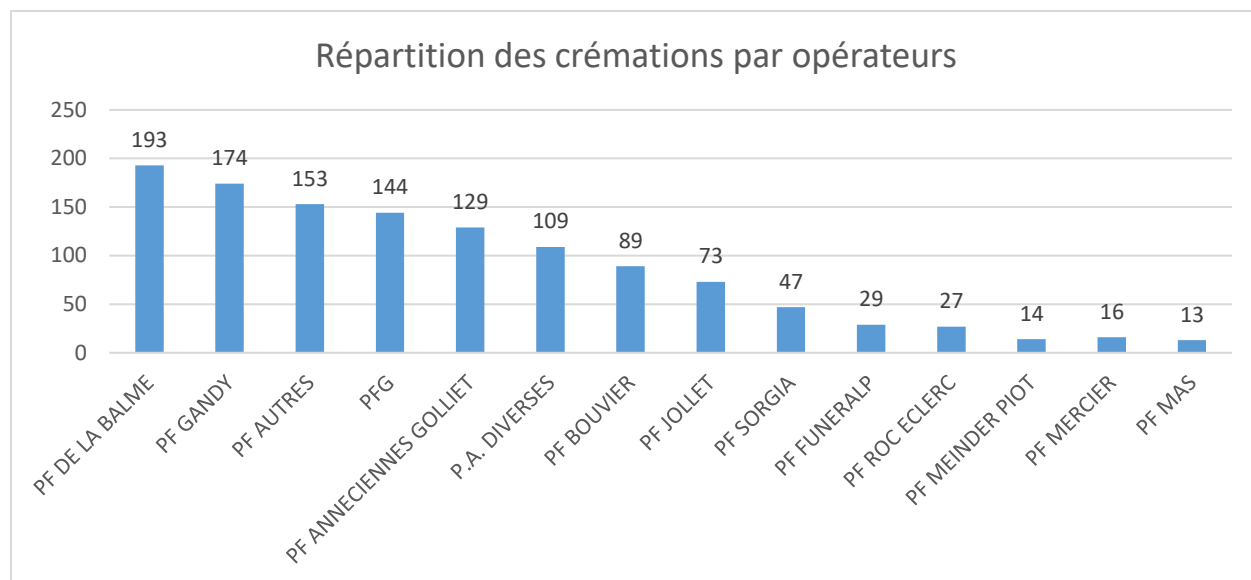
Les travaux effectués sur la toiture en 2024 ont permis de résoudre une grosse partie des infiltrations d'eau dans le bâtiment mais il reste encore de gros travaux à entreprendre et notamment la rénovation des espaces intérieurs.

3. BILAN D'ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1 LE NOMBRE DE CREMATIONS



3.2 LA REPARTITION DES CREMATIONS PAR OPERATEURS FUNERAIRES



3.3 LA CREMATION DES PERSONNES DENUEES DE RESSOURCES

Nous n'avons pas réalisé de crémations de personnes dénuées de ressources sur l'exercice 2024.

3.4 LA CREMATION DES PIECES ANATOMIQUES ET DES DONS DU CORPS

L'activité de crémation des pièces anatomiques et dons du corps est en légère baisse mais nous continuons à assurer ce service pour les centres hospitaliers de la région.

3.5 LA CREMATION DES RESTES MORTELS DES CORPS EXHUMES

Nous avons réalisé 19 crémations de restes mortels par suite d'exhumations ou de reprises de concessions effectuées par les mairies.

Nous sommes beaucoup plus vigilants que par le passé car ce genre de crémations peut engendrer des dégâts importants de nos installations.

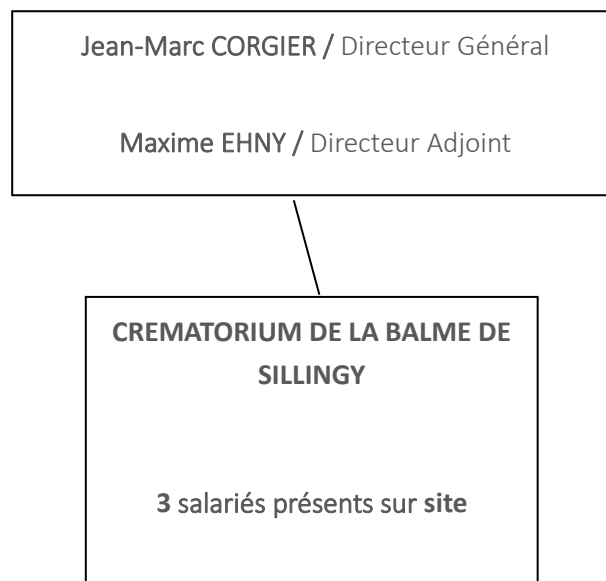


4. LE PERSONNEL

4.1 LISTE ET FONCTIONS DES SALARIES PRESENTS SUR LE SITE

<u>EMPLOI</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CONTRAT</u>
2 salariés chargés de l'Accueil et du Cérémonial de la conduite des fours	TORRENT	Lionel	CDI
	BERNARD	Jérémy	CDI
1 Directeur	EHNY	Maxime	CDI 35h/mois
1 salariée chargée de l'entretien du site	SOLITAIRE	Christèle	CDI 78h/mois

4.2 ORGANIGRAMME DU SITE



5. LA QUALITE DU SERVICE RENDU

5.1 LES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Le samedi de 8h30 à 13h.

Ces horaires permettent la réalisation de 5 crémations par jour du lundi au vendredi et de 3 le samedi.

En cas de forte demande et afin de répondre au mieux aux attentes des familles et des opérateurs funéraires, nous sommes en mesure de rajouter un créneau supplémentaire à 18h30 en semaine et 2 créneaux de crémation en ouvrant le samedi après-midi.

5.2 AMELIORATION CONTINUE DE L'ACCUEIL DES FAMILLES ET DE LA QUALITE DE SERVICE

La salle de cérémonie a été équipée de nouveaux bancs en hêtre massif ainsi que de matériel d'exposition (catafalque, pupitre, podiums et socles de présentation) donnant ainsi un aspect beaucoup plus moderne et accueillant de cet espace.

Dans l'attente d'une rénovation des locaux, nous avons effectué des améliorations à l'extérieur du bâtiment.

Ainsi, nous avons procédé à la plantation de différentes plantes fleuries ou arbustes et l'entretien du Jardin du Souvenir est désormais confié à la société Adapt-Horizons, entreprise adaptée spécialisée en travaux paysagers.

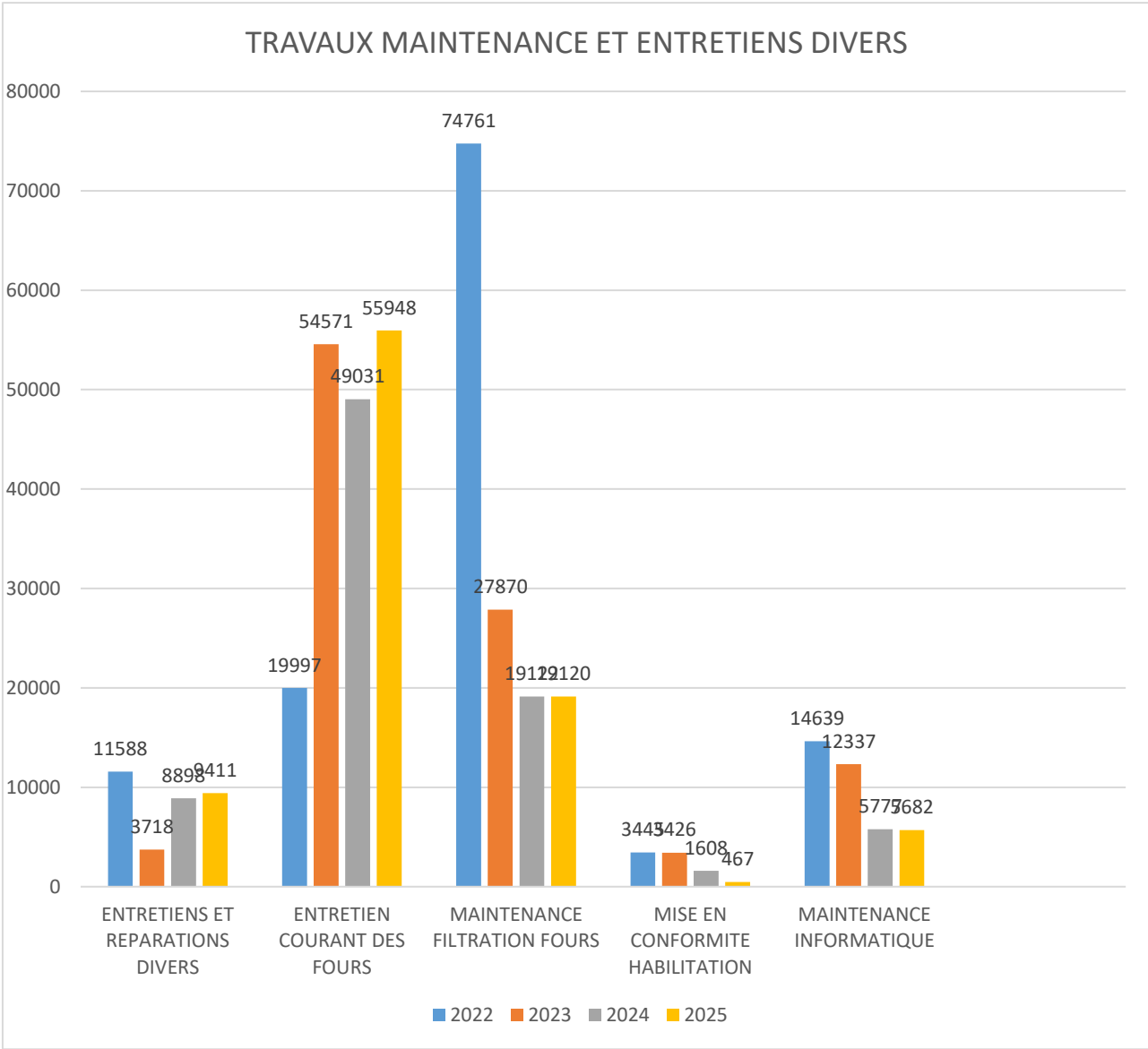
Nous avons pris cette décision afin d'améliorer l'entretien du Jardin du souvenir, plusieurs visiteurs ayant fait part d'insatisfactions sur ce sujet.

6. ENTRETIEN-MAINTENANCE-CONSOMMATIONS

6.1 CONTROLES REGLEMENTAIRES

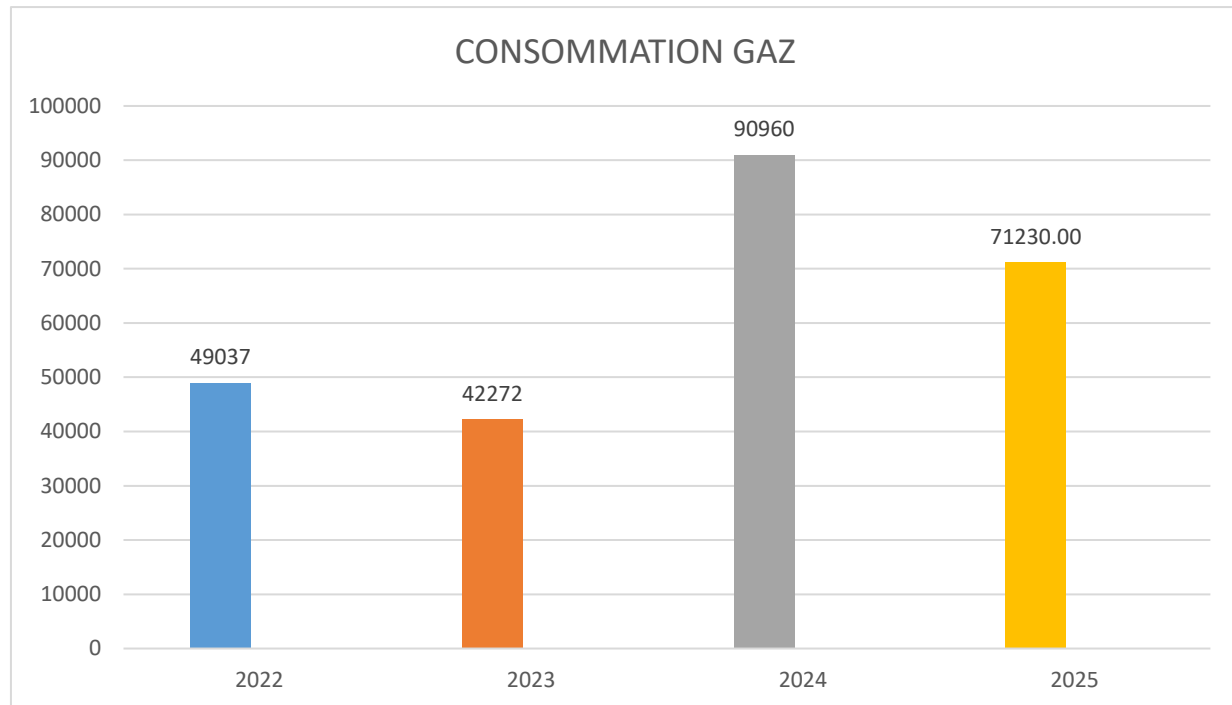
Le Four n°2 installé en 2024 a été déclaré conforme par la Préfecture de la Haute Savoie suite aux contrôles sur la sécurité du bâti et sur les rejets gazeux.

6.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIENS REALISES

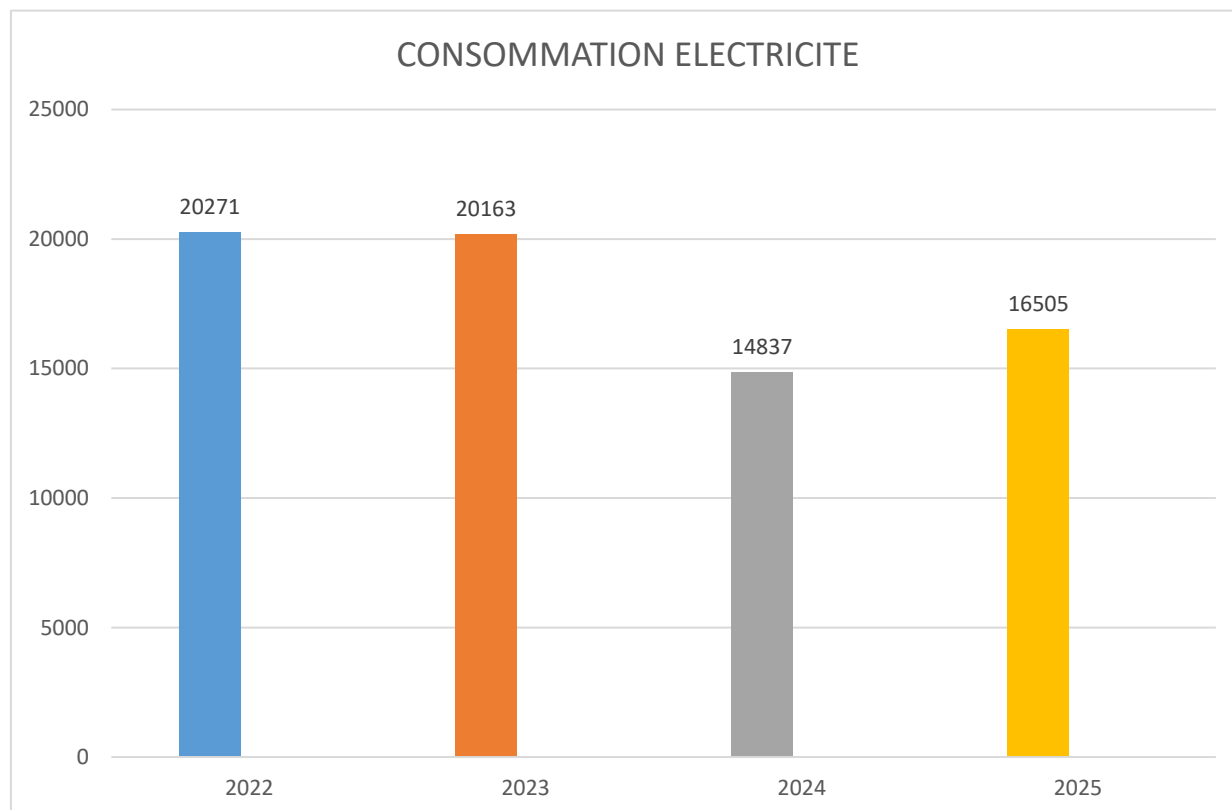


6.3 SUIVI DES CONSOMMATIONS

6.3.1 Consommation Gaz

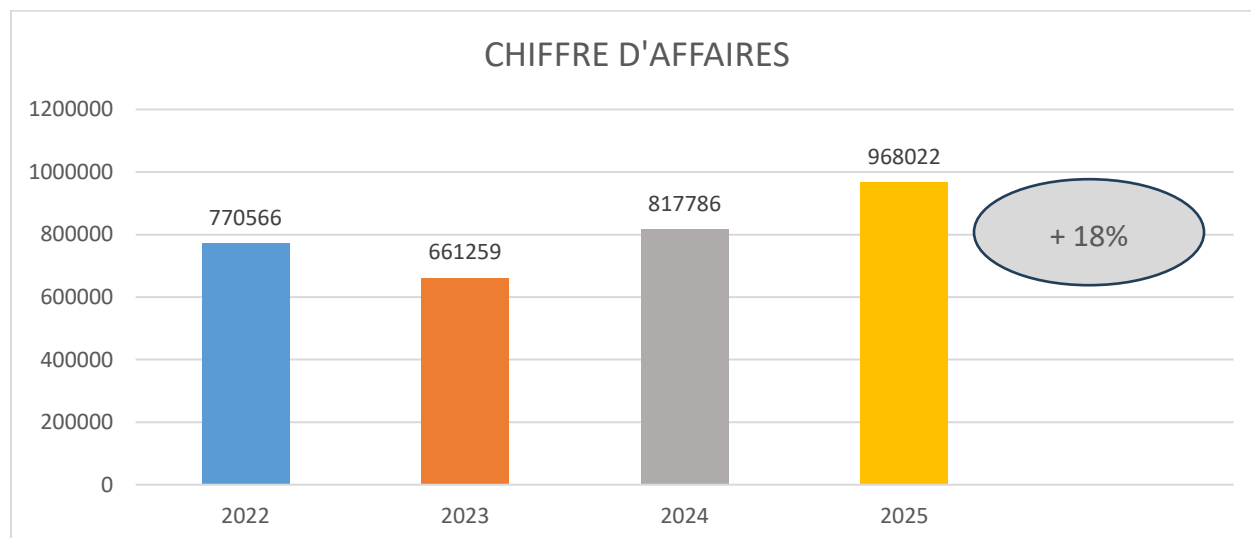


6.3.2 Consommation Electricité

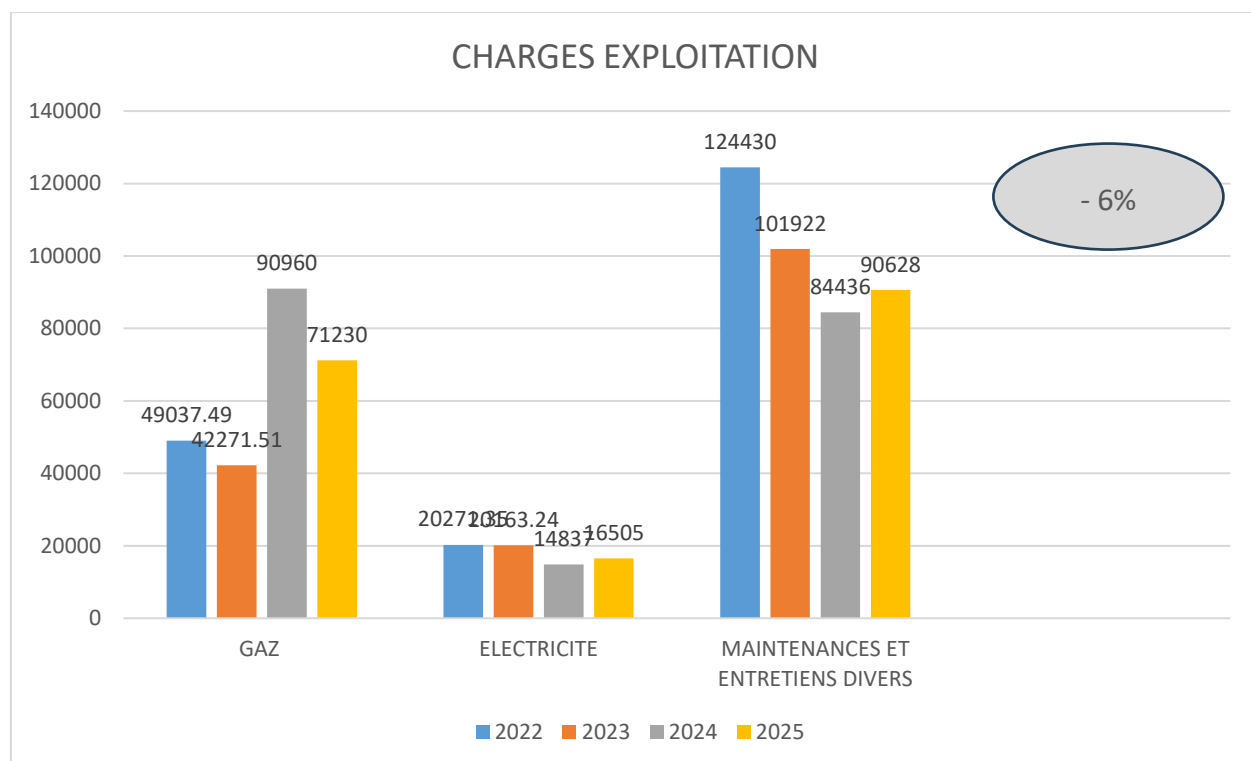


7. COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SOCIETE

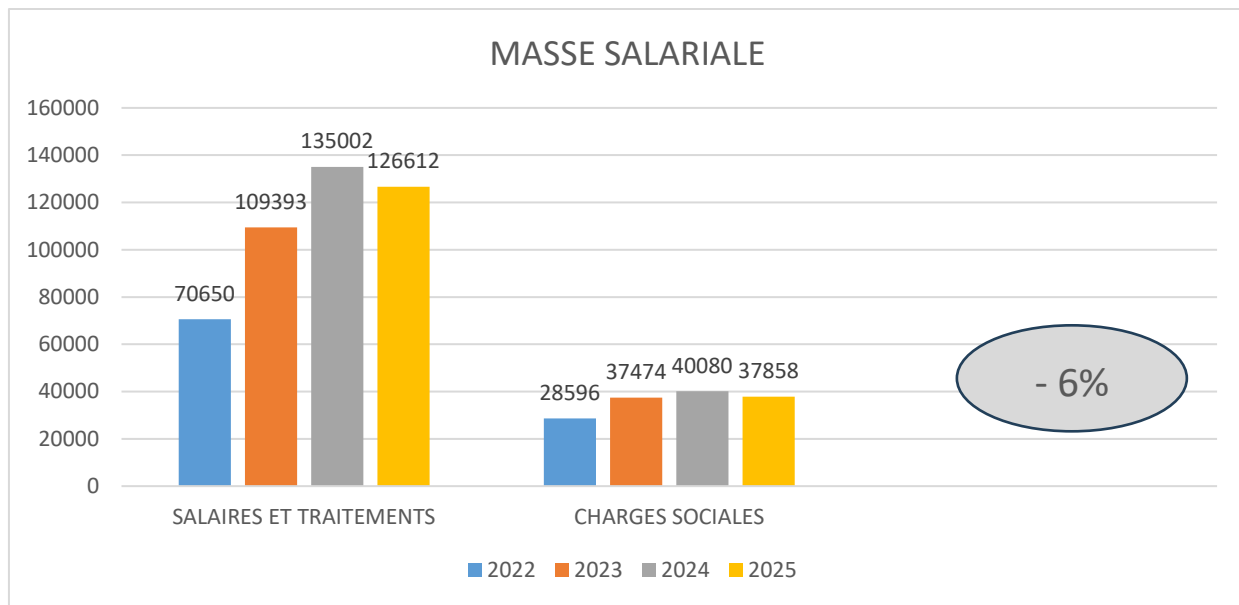
7.1 CHIFFRE D'AFFAIRES DU CREMATORIUM



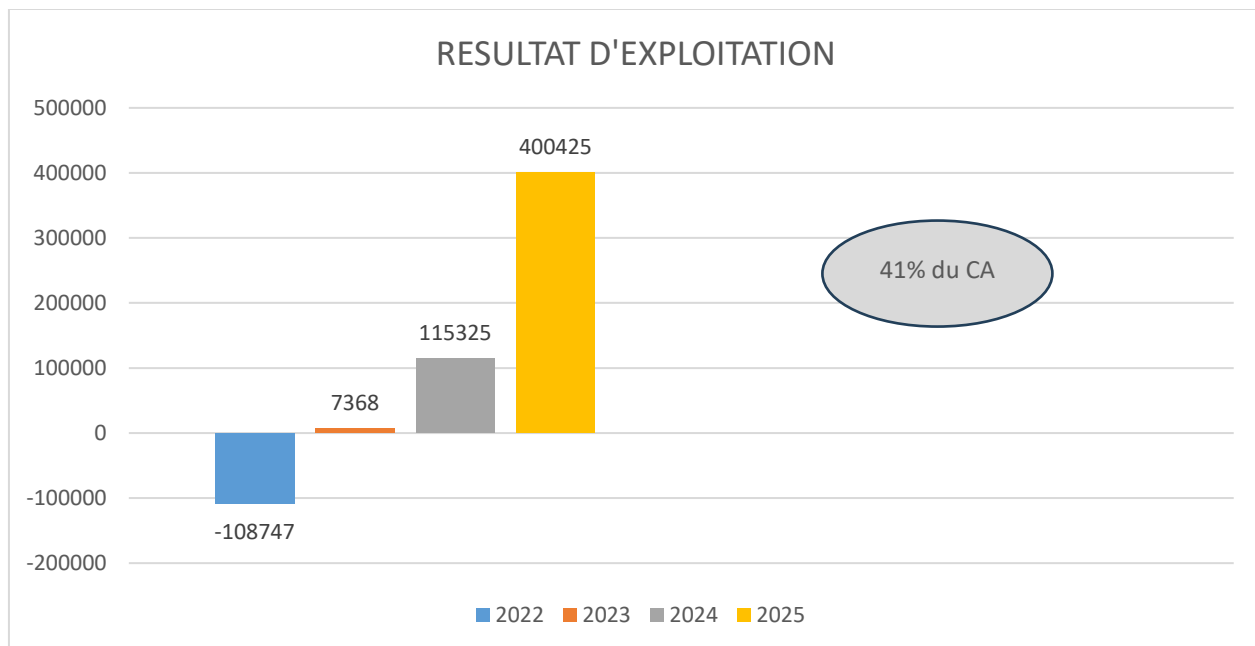
7.2 LES CHARGES D'EXPLOITATION DU CREMATORIUM

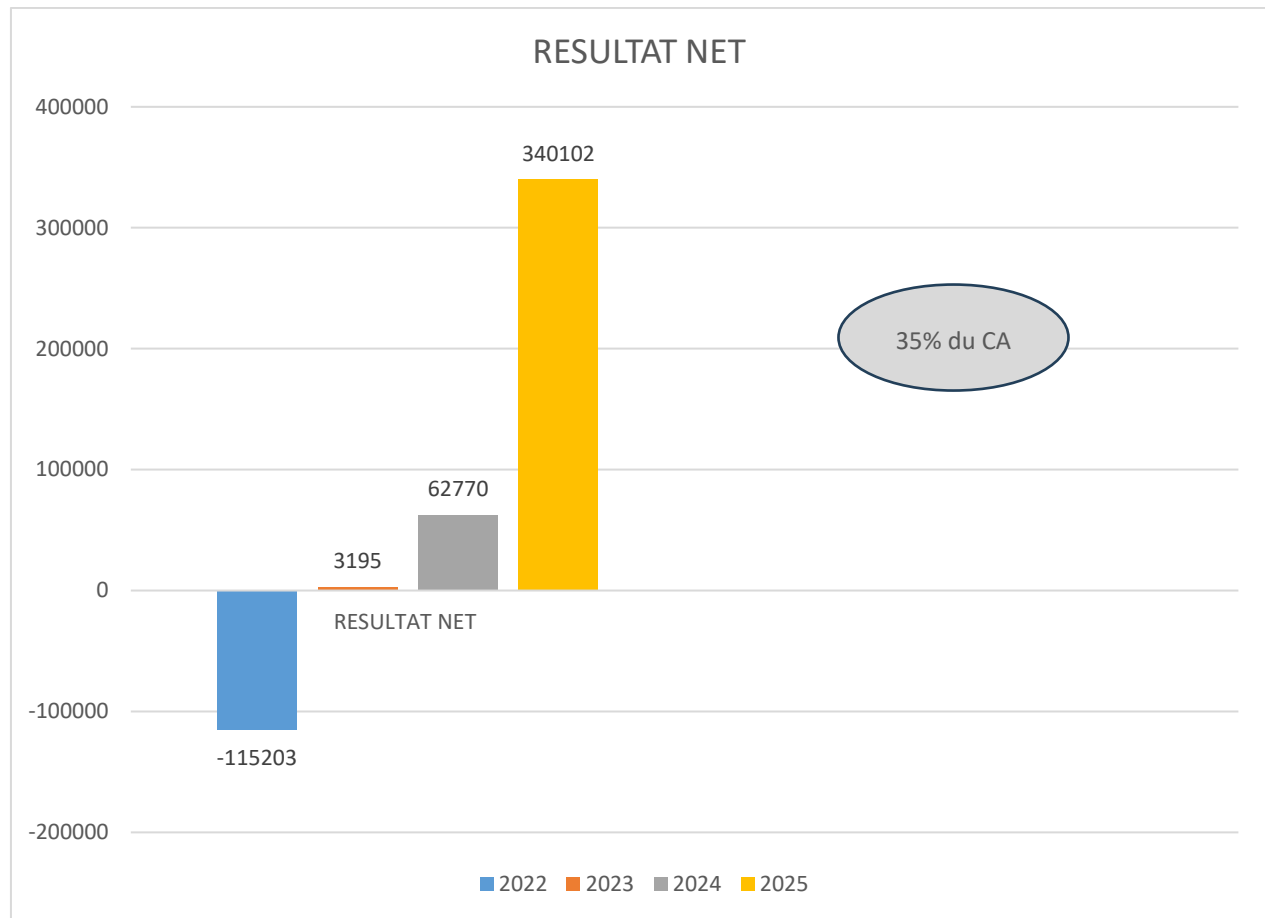


7.3 LA MASSE SALARIALE DU CREMATORIUM



7.4 RESULTAT D'EXPLOITATION ET RESULTAT NET





7.5 RESULTATS DES 5 DERNIERES ANNEES

CREMATORIUM DE LA BALME

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 540 €
Siège social : 5 Chemin des Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
518 767 470 RCS ANNECY

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social	40 540	40 540	40 540	40 540	40 540
- Nombre d'actions émises	2 027	2 027	2 027	2 027	2 027
- Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
- Chiffre d'affaires hors taxes	664 753	770 567	661 259	817 786	968 022
- Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	35 437	120 056	167 340	206 320	518 420
- Impôts sur les bénéfices	0	0	-1 800	0	0
- Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 82 349	- 115 203	3 195	62 770	340 102
- Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
- Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	17,48	59,23	83,44	101,79	255,76
- Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 40,63	- 56,83	1,58	30,97	167,79
- Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
- Nombre de salariés	2	2	3	3	3
- Montant de la masse salariale	53 642	70 650	109 393	135 002	126 612
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	21 122	28 596	37 474	40 080	37 858

8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le début de l'exercice 2026 est satisfaisant, à fin juin le chiffre d'affaires du crématorium atteint 512 921 € contre 475 215 € en 2025. (+7.9%)

Le volume des crémations est en hausse avec 655 crémations réalisées contre 624 en 2025 (+4.9%)

Dans le cadre de la délégation de service public confiée par la commune de La Balme de Sillingy, nous poursuivons notre engagement à assurer un service de qualité, en veillant à maintenir des conditions d'accueil adaptées aux familles qui nous confient leurs proches défunts.

Conscients de l'importance de cet accompagnement dans un moment particulièrement éprouvant, nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux familles un accueil attentif, respectueux et empreint de dignité.

Dans une démarche d'amélioration continue du service rendu, nous nous engageons à poursuivre l'entretien et l'évolution des équipements du crématorium.

À ce titre, des travaux d'amélioration de la salle de cérémonie et des espaces d'accueil sont prévus afin d'améliorer encore le confort, la qualité des lieux et les conditions de recueillement.

Nous restons pleinement mobilisés pour assurer la bonne exécution de cette mission de service public et continuer à répondre aux attentes de la commune ainsi qu'aux besoins des familles accueillies.